2026-171-

COMMUNE NOUVELLE DE
TRUCHTERSHEIM

ARRETE
Portant règlementation de la circulation

N° 171/2026

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE TRUCHTERSHEIM

VU le code de la route et notamment les articles R.44, R.225 et 225-1,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2212-2, L.2213, L.2213-5 et L2512-13,
VU le Code de la Voirie Routière,
VU l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation routière, ensemble les textes qui l'ont modifié et complété,
VU la demande, en date du 9 novembre 2026, de l'association Folles ID, représentée par M. Gilles FISCHBACH

CONSIDERANT que le démontage et l'enlèvement de matériel pour l'évènement Panic Factory organisé par l'association Folles ID nécessitent la réglementation de la circulation rue Godofrédo Perez.

ARRETE

ARTICLE 1 : En raison du démontage et de l'enlèvement de matériel pour l'évènement Panic Factory nécessitant le passage régulier d'engins, la circulation sera interdite rue Godofrédo Perez à partir de l'entrée du collège du Kochersberg jusqu'au parc éco-pédagogique.

ARTICLE 2 : Ces dispositions seront applicables **le 15 novembre 2026 de 6h à 20h**.

ARTICLE 3 : La signalisation réglementaire sera mise en place par l'organisateur de l'évènement.

ARTICLE 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Mme la COMMANDANTE de la BRIGADE de GENDARMERIE de TRUCHTERSHEIM – cob.truchtersheim@gendarmerie.interieur.gouv.fr
- LE SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS - arretes@sis67.alsace
- Collège du KOCHERSBERG — ce.0670107C@ac-strasbourg.fr
- CTBR - exploitation@ctbr67.fr
- Le Football Club de Truchtersheim - fctso67@gmail.com
- L'ASSOCIATION Folles ID – folles.id@gmail.com
- AFFICHAGE ET ARCHIVES.

FAIT à TRUCHTERSHEIM, le 9 NOVEMBRE 2026

MAIRIE de TRUCHTERSHEIM Bas-Rhin

LE MAIRE
Justin VOGEL

P.o l'Adjoint au Maire
Marc WENDLING

Publication le 12/11/2026